

Vocation dominante de la zone

- H Habitation
- CH Commerciale, de service et habitation
- P Publique et institutionnelle
- AF Agroforestière
- R Récréative
- C Conservation

Grandes affectations

- Habitation
- Commerciale, service et habitation
- Publique
- Agroforestière
- Récréative
- Conservation
- Périmètre urbain

Les réseaux de transport

Réseau routier

- Route nationale
- Route collective
- Route panoramique

Véhicules hors-route

- Sentier de motoneige (FQCM)
- Sentier de quad projeté

Réseau cyclable

- Piste cyclable existante
- Accotement partagé projeté
- Chaussée désignée projetée
- Route les Cols du Fjord

Les équipements et les infrastructures

- Services municipaux et organismes régionaux
- Caserne de pompier
 - Bureau de poste

Équipement et infrastructure récréatif et de loisir

- Bibliothèque
- Centre d'interprétation
- Parc national

Infrastructures et équipements scolaires

- École primaire

Les sources de contraintes anthropiques, milieux humides et zones d'embâcles

- Contraintes anthropiques
- Terrain contaminé

Les territoires d'intérêt

- Territoire d'intérêt culturel
- Église Notre-Dame

Limites administratives

- Limite de propriété
- Compilation cadastrale

Éléments topographiques

- Rivière ou ruisseau
- Ruisseau intermittent
- Courbe de niveau

Sources: MRC du Fjord-du-Saguenay
Service de l'aménagement du territoire
Projection cartographique MTM Zone 7 NAD83



1:2 500

Firme: **JULIE SIMARD**
URBANISME | AMÉNAGEMENT | DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réalisation et vérification: Julie Simard, Urbaniste

Règlement numéro: 126-2015

Adopté par le conseil de la municipalité de Rivière-Éternité

Entrée en vigueur le: _____

Maire: _____ Directeur général: _____

